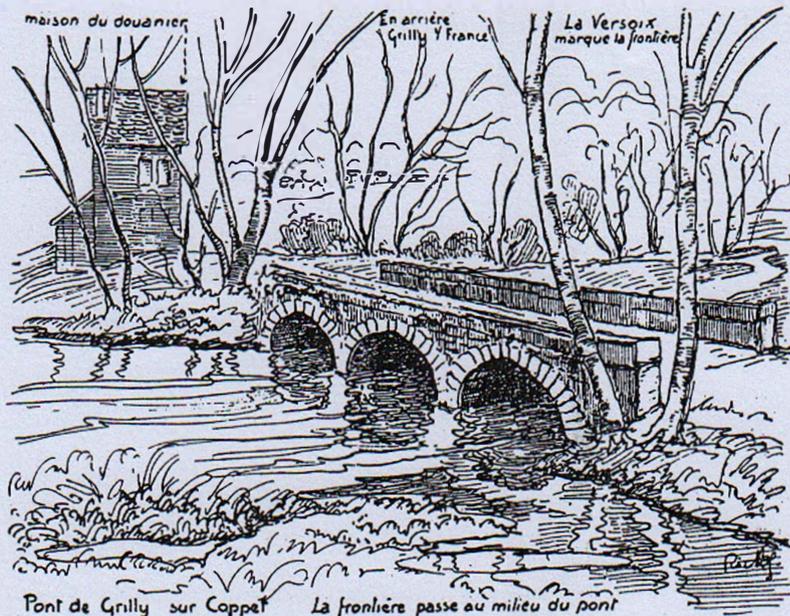


Le pont historique de Grilly



Entre les villages vaudois de Chavannes-de-Bogis et Chavannes-des-Bois, au sud de Divonne, la nouvelle autoroute longe une rivière, la Versoix, qui coule paisiblement entre des boqueteaux au fond d'un vallon marécageux.

français arrivés au galop allaient s'emparer des imprudents, quand ceux-ci eurent l'idée de s'asseoir sur le parapet de la partie suisse, car la frontière passant par le milieu de la rivière, une moitié du pont est suisse tandis que l'autre est française.

Les gendarmes, tout penauds, durent faire demi-tour et Fouché n'eut pas le plaisir de livrer la châtelaine de Coppet à son chef impérial.

Le second fait historique se situe un siècle et demi plus tard. Il y a 6 ans à peine, on s'en souvient peut-être, un chauffeur de taxi de Gex fut assassiné par un client qui n'avait pas de quoi payer la course. Le neveu du chauffeur, qui était avec eux, fut grièvement blessé et laissé pour mort. Il eut encore la force d'avertir la police qui réussit à arrêter l'assassin, un nommé Guillenon, grâce à une erreur de celui-ci.

Après son mauvais coup Guillenon avait combiné de passer la frontière en passant par le pont de Grilly qu'il savait mal gardé. Mais il faisait nuit, et il ne sut pas retrouver le chemin encaissé qui de Grilly descend vers le pont. Il alla trop loin à Divonne où les gendarmes, plus heureux que ceux de Fouché n'eurent qu'à cueillir le criminel qui fut condamné à mort et guillotiné au fort Montluc à Lyon.

Mme de Staël qui se hâta d'alerter sa maîtresse, laquelle ramena sa petite bande au pont de Grilly.

Il était temps ! Les gendarmes



LE SITE est fort solitaire : une seule maison étroite et haute, où le douanier vient de temps à autre se reposer et surveiller un vieux pont moussu qui relie le village français de Grilly avec le bourg vaudois de Coppet, par dessus la Versoix.

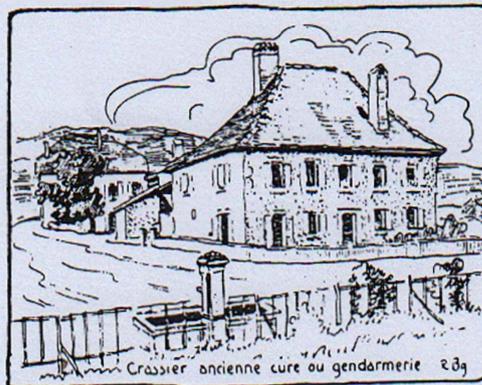
Suivant la saison, le soleil ou la pluie, le paysage est tout à tour poétique ou sinistre et sans la silhouette sympathique du douanier et de quelques pêcheurs qui s'attardent, on éprouverait là une certaine inexplicable oppression. Peut-être à cause de deux faits historiques que nous allons rappeler.

En juin 1809 des exilés politiques français venus du château de Coppet décidaient de faire une excursion au mont Mussy en passant par le pont de Grilly solitaire à souhait. Dans la bande, il y avait Mme de Staël, Mmes Récamier et de Krudener, Benjamin Constant, etc., tous gens éminents, fine fleur de l'élite intellectuelle française. Malheureusement, leur guide, Mme de Staël, s'était attiré les foudres du dictateur de l'époque, Napoléon, qui lui avait interdit de remettre le pied en France sous peine d'arrestation immédiate. L'attrait du fruit défendu, le plaisir de narguer son grand ennemi avait poussé le grand écrivain à aller fouler le sol français, alors qu'il y avait tant de choses à visiter en Suisse.

Comme dans tous les romans-feuilletons, il y eut naturellement un traître : un mouchard qui habitait Coppet, ayant eu connaissance de ce projet de partie de campagne sur territoire interdit, s'empressa d'en informer la police de Fouché qui envoya des gendarmes à Divonne. Leur arrivée intrigua le cocher de



Des castors ont été introduits récemment dans la Versoix.



peint, et d'une façon partout dissemblable; le tout est exécuté largement et dessiné en noir avec une grande habileté. Il y a aussi de petits paysages, un site champêtre que nous distinguons à peine sur la photo. Au plafond, les motifs employés se composent de fleurs et de fruits, auxquels on a adjoint par-ci, par-là, quelques rosaces plus ou moins ornementales, le tout peint sur un fond clair.

En passant, si nous jetons un coup d'œil sur l'ameublement, nous trouvons le buffet à quatre portes, les chaises à dossier droit et recouvertes de cuir noir, la table massive en noyer, le bahut et les escabeaux.

On ne voit en général que peu d'argenterie dans ces anciennes demeures. Par contre, on est frappé par le très grand nombre d'armes. On y voit figurer l'assortiment militaire de tout particulier incorporé dans la garde bourgeoise: fusil de guerre, gibecière, sabre, couteau de chasse.

Pénétrons maintenant dans la cuisine où nous découvrons un vaste manteau de cheminée, une grande table, un landier, un tournebroche et un dressoir en faïences. On y voit également le chauffe-lit, la vieille tourtière et la famille des coquemars⁶.

L'habitude de faire de grandes provisions de ménage était alors plus générale qu'elle ne l'est de nos jours. Dans les bonnes maisons, la cave et le grenier étaient toujours garnis. Au temps où les mesures de lutte contre la peste et les hostilités internationales déterminaient si souvent la France et la Savoie à la brusque interruption du commerce et de l'importation des blés, la crainte de la disette n'était que trop justifiée.

Le pont de Grilly

Tout habitant de Chavannes-des-Bois se doit de connaître le célèbre pont de Grilly et de l'avoir au moins traversé une fois dans sa vie. Mais peu de personnes connaissent son histoire. Essayons ici de la découvrir ensemble.

Un des premiers documents portés à notre connaissance est daté du 15 février 1757. Dans ce document, on apprend que deux habitants du village de Grilly, Jacques Courtois et François Gay, ont rassemblé, au son de la cloche, les communiens sur la place du village pour leur annoncer que le pont de bois traversant la rivière La Versoix est «ruiné et hors d'état de servir». C'est

⁶ G. Fatio, *La Campagne Genevoise d'après nature, 1899 (Extraits)*.

grave, précise le document, car il est utilisé par de nombreux Gessiens qui commercent avec les Vaudois. On ne peut plus faire passer, ni voitures, ni marchandises, ni bestiaux.

Il faudrait reconstruire un nouveau pont de pierre, mais la commune de Grilly n'en a guère les moyens. Elle s'adresse donc à Antoine Dulcis, notaire royal à l'intendant du bailliage, mais ce n'est pas avant 1770 qu'un cahier des charges est établi pour: «la construction d'un pont sur La Versoix au territoire de Grilly» demandé par la communauté⁷.

Nous en reproduisons «*in extenso*» le descriptif:

«Fouilles des terres

suivant le toisé relatif au présent détail de fouille des terres monte pour 87 toises, trois pieds, la somme de

395 livres 15 sols 0

Maçonnerie de libage en moélons et mortier de chaux.

Détail d'une toise cube de cette maçonnerie.

Le moélon sera tiré de la carrière de Grilly, de laquelle une voiture attelée à trois chevaux portera une toise de cube en quatre jours païée à raison de neuf Livres par jour, la toise reviendra à 36 Livres déchet compris.

36 0 0

Le tirage de la pierre à la carrière

8 0 0

Deux manœuvres fourniront 1 toise de ce moélon sur le tas par jour

2 10 0

Il entre dans chaque toise de maçonnerie 24 pieds cube de chaux vive, chaque pied avec les frais d'extinction coûtera vingt Sols et les 24 pieds.

24 0

Il faut 68 pieds cube de sable

5 20

Façon et transport des mortiers

2 10 0

Main-d'œuvre et faux frais

15 13 0

Prix de la toise cube

83 15 0

Dixième ou bénéfice

8 7 60

92 19 0

Il résulte suivant le toisé, six toises, cinq pieds six pouces huit lignes de maçonnerie à 92 Livres 2 Sols pour chaque toise fait la somme de

637 Livres 19 Sols

Cube de la pierre de taille

Chaque pied cube, extraction, ébauchage compris 10 sols

0 10 0

Pour charger la voiture

0 0 7

Le pied cube reviendra à 5 S. de voiture

0 5 0

Taillage d'un pied

0 8 0

Approche du chantier

0 1 0

Posage et jointement, mortier compris

0 3 6

Appareil et faux frais

0 3 0

Prix d'un pied cube de terre posé

1 11 0

Le dixième du bénéfice

0 3 1

1 14 1

Il faudra suivant le toisé 1348 pieds cubes au prix ci-dessus font la somme de

2297 Livres 0.0

⁷ Archives de l'Ain cote N° C 363.

Bois

Il entrera suivant le toisé 169 solives, 7 pieds, 6 pouces à 8 Livres
la solive main d'œuvre comprise la somme de

1357 Livres 0.0

Gravier

Il sera suivant le toisé mis, 240 pieds cubes de gravier à un Sol
Remplissage du canal et enlèvement du batardeau

12 Livres 0.0

185 Livres 0.0

Récapitulation

Fouille

393 Livres 15 Sols 0

Maçonnerie

637 19 0

Pierre de taille

2297 4 4

Bois

1357 0 0

Gravier

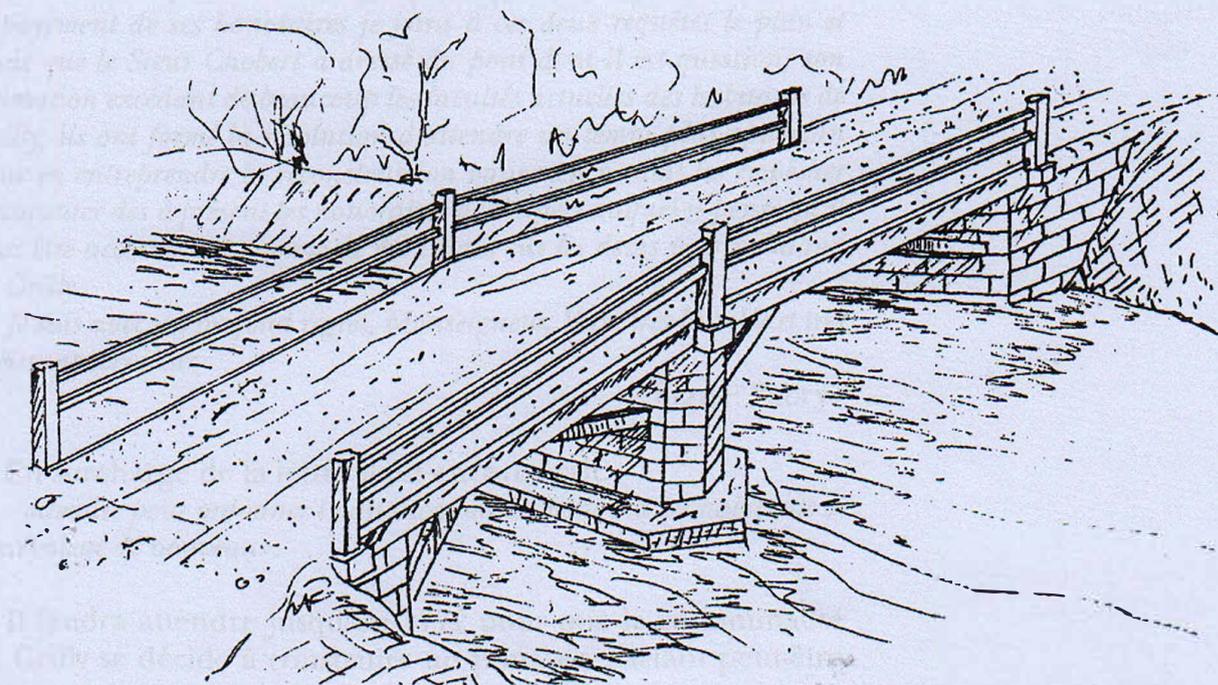
12 0 0

Remplissage du canal

185 0 0

Total

4882 Livres 18 Sols 4»



Croquis du pont de Grilly relevé par Henri Buathier d'après le descriptif du cahier des charges.

Ce document «certifié véritable» est signé par Alexandre Chobert en date du 6 octobre 1770. Il sera paraphé et approuvé par le texte suivant:

«L'année mil sept cent soixante et dix et le sixième jour du mois d'octobre, en notre hôtel et pardevant nous Louis Gaspard Fabry, chevalier de l'Ordre du Roy, subdélégué de l'intendance de Bourgogne du département de Gex est comparu Sieur Alexandre Chobert expert par nous commis d'office au désir de l'ordonnance du 26 juillet dernier, lequel expert a affirmé cy-devant véritable en son contenu laquelle comparution et affirmation, il nous a requis cet acte que nous luy avons octroyé et signé avec nous».

Après avoir constaté le prix élevé à payer pour un nouveau pont, l'affaire traîne en longueur, témoin cette lettre envoyée par Louis Gaspard Fabry, à l'Intendance de Bourgogne, en date du 6 juin 1771.

«Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous envoyer deux requêtes; l'une des habitants de Grilly en marge de laquelle vous avez ordonné le devis d'un pont qu'ils se proposaient de construire sur la rivière de la Versoix et l'autre du Sieur Chobert expert commis d'office à cet effet, par laquelle il demande le paiement de ses honoraires je joins à ces deux requêtes le plan et devis que le Sieur Chobert a dressé du pont dont il est question, son estimation excédant de beaucoup les facultés actuelles des habitants de Grilly, ils ont formé la résolution d'attendre un temps plus opportun pour en entreprendre la reconstruction mais rien ne doit les empêcher d'acquitter dès à présent les honoraires de l'expert auquel je pense qu'il peut être accordé une somme de 48 Livres sur les devis patrimoniaux de Grilly.

Je suis avec un profond regret, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé: Fabry»

En surcharge de la lettre il est encore écrit:

«attendre pour ordonner l'adjudication du pont que les habitants se pourvoient de nouveau».

Il faudra attendre jusqu'en 1772 pour que la communauté de Grilly se décide à construire un pont, en partant peut-être de ses anciennes bases si elles existaient déjà car, comme nous pouvons le constater actuellement, ce pont ne correspond plus en rien au croquis qui accompagnait le cahier des charges établi en 1770.

Tout d'abord il est construit entièrement en pierre et comporte trois arches en plein cintre supportant le tablier de ce dernier. Quant aux parapets, ils seront construits quatre ans plus tard, soit en 1776.

C'est le pont que l'on peut encore admirer de nos jours, mais laissons parler le poète⁸ qui nous en fait une description très romantique:

«Sur le parcours de La Versoix, frontière du canton de Vaud et du Pays de Gex, non loin de Sauverny, un pont relie la commune de Grilly avec Coppet. A la qualité des plantes vivaces compagnes des ruines qui décorent pittoresquement ces trois arches réfléchies par la transparence des eaux, on peut fixer l'époque de leur construction.

Le pont, pavé à la diable de gros cailloux ronds enfoncés au hasard, est bordé de blocs en roche taillée d'une épaisseur suffisante pour que le piéton débouchant des bois de Portes puisse s'y asseoir heureux de contempler la beauté du paysage qui s'offre à lui, avant de s'engager dans le chemin encaissé montant à Grilly. Aucune habitation n'est visible dans le voisinage. Qui devinerait l'existence d'un moulin? Il tourne sa roue en amont de la rivière sinueuse bordée de touffes de menthe, plantée de roseaux que la reine-des-prés domine de ses blancs panaches, à l'endroit où la rivière rétrécie mesure une vingtaine de pas d'une rive à l'autre et disparaît au milieu des saules et des bouquets de jeunes chênes qui se pressent pour ne former qu'une seule masse de verdure.

A travers l'écartement des branches feuillues des frênes projetant leur ombre à la tête du pont, soudain apparaissent sur l'azur du ciel les crêtes des Colombiers et du Reculet.

A gauche, les plans intermédiaires sont occupés par le contrefort du Jura masquant les lacets de St-Cergue qui festonnent parmi les hêtres de la forêt.

Plus rapprochées vers la montagne se détachent sur une éminence les façades blanches du château de Divonne et le fond des massifs ombreux étouffant le Mont Mussy, dont l'un des gradins inférieurs nous dérobe le village de Divonne, toute la partie haute du Jura nommée la Grotte-aux-Loups et jusqu'aux bosquets de la Fontaine-des-Dieux où La Versoix prend sa source.

La solitude des alentours du vieux pont, communique un charme secret à ce panorama. Il s'encadre dans un fer à cheval complété par le sommet du Marchairuz, le plateau de Bière et les bois d'Arnex, qui empêchent de découvrir le lac de Genève. Des plaines marécageuses for-

⁸ P. Jamin, *Pérégrinations Historiques au Pays Romand*. Edit Société Générale d'imprimerie, Genève.

ment le premier plan; la crudité des verts contraste agréablement avec la tonalité plus claire des vignobles vaudois et la couleur sombre des sapinières.

Heureux ensemble dont la grâce séductrice vous attarde par une chaude soirée sur ce coin de frontière.»



La rivière La Versoix, avec le départ de la retenue d'eau qui alimentait le moulin à huile de Grilly. Photo J. Evrard.

Si le pont de Grilly devait nous conter toutes les anecdotes dont il fut le témoin au cours des siècles, elles seraient certainement très nombreuses, mais bien souvent, faute d'avoir été notées à temps par leurs contemporains, elles sont toutes parties dans les oubliettes de l'histoire.

Nous en retiendrons cependant une, la plus importante peut-être, et qui est parvenue jusqu'à nos jours. C'est l'aventure que vécut Madame de Staël en 1809.

Lors d'une belle journée de juin, que pouvait-il donc se tramer au château de Coppet? Tout le personnel, valets, servantes, cochers étaient aux quatre cents coups dans les cuisines et la cour du château. Et bien voilà! on préparait tout simplement un goûter que l'on irait manger au pont de Grilly, à la barbe des soldats de Napoléon Bonaparte, qui était à ce moment-là empereur des Français et que la baronne n'avait pas pu faire fléchir suite aux événements de la Révolution.

Parties de Coppet, les lourdes berlines tirées par de superbes chevaux arrivent à Chavannes-des-Bois. Saluée par les paysans de l'endroit, la baronne, accompagnée de sa joyeuse cohorte, parvient au pont de Grilly. Elle met pied à terre au bras de

Le pont historique de Grilly



pont de Grilly

S. Oeggerli

Dessin à la plume de Sylvia Oeggerli, artiste-peintre anciennement domiciliée à Chavannes-des-Bois.

Benjamin Constant, suivie de tout un petit groupe d'illustres exilés français. On se met alors à faire la fête, tout en dégustant les pâtisseries et les viandes froides préparées à cet effet par le maître queux d'Artois, engagé au château sur les recommandations de Benjamin Constant.

Quelques bonnes bouteilles sont sorties du coffre des berlines, et tout le monde, y compris Monsieur de Montmorency, Mesdames Récamier, Krudener et Monsieur de Montlosier se met à chanter le chœur de Guillaume Tell de Grétry, avec bien entendu des regards moqueurs sur le proche manoir de Divonne.

Chacun sait qu'en ce moment même, le procureur impérial, le sous-préfet et un colonel de gendarmerie sont porteurs de mandats d'arrêts et d'ordre d'amener, contre ces exilés. Lorsque l'allégresse augmente au sein des convives, une brigade de gendarmes commandée par un lieutenant, arrive au galop vers le pont. A la vue des exilés installés sur les parapets du pont, la maréchaussée ayant l'ordre de ne pas violer le territoire helvétique, fait volte-face et disparaît au tournant du chemin.

Pour s'en retourner, on attend que la nuit soit tombée, et c'est au clair de lune que l'on regagne Coppet où l'on retrouve Monsieur Necker, seul dans son château.

Quelques années après, l'une des exilées conta comment leur partie de campagne avait été dénoncée à Fouché, par un mouchard résidant à Coppet et comment le cocher de Madame de Staël, jeune homme intelligent, conçut des soupçons en voyant apparaître un colonel et un nombre inusité de gendarmes pour une localité aussi peu importante que Divonne.

Les mesures qui avaient été prises par la police française contre la baronne de Coppet, ne dataient pas du régime impérial. En 1795 déjà, en arrivant à Lausanne, elle avait appris qu'ordre avait été donné de l'arrêter au cas où elle franchirait la frontière française.